

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 7-8

Artikel: Le contingent des grenadiers fribourgeois
Autor: Chassot, Hubert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Contingent des Grenadiers fribourgeois

par le sergent Hubert Chassot

En cette année marquant le 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg et de Soleure dans la Confédération, il convient de présenter une troupe qui est restée en quelque sorte «cantonale», puisque portant le qualificatif de «Garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton de Fribourg».

Il s'agit du Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois.



En voici un modeste historique puisé dans le *Livre des grenadiers* dû à la plume d'Eric E. Thilo ainsi que dans le résumé d'une conférence qu'avait donnée en 1933 l'aumônier du Contingent de l'époque, l'abbé Collomb.

Le Contingent des grenadiers bleus tel qu'on le connaît aujourd'hui a de lointaines ascendances. Il paraît établi que l'on peut en faire remonter l'origine à cette compagnie des grenadiers bleus qui servait d'escorte à l'un des trois rois du jeu si cher à nos ancêtres et qui déroulait ses splendeurs à la fête de l'Epiphanie, sur la place Notre-Dame. Grenadiers bleus, grenadiers rouges et grenadiers mauves de la fête des Rois doivent eux-mêmes leur existence à l'enthousiasme avec

lequel fut accueillie, au début du XVII^e siècle, la participation à ce cortège traditionnel de quelques compagnies rentrées du service de France et placées sous les ordres d'un colonel Fégely, probablement ce même Fégely propriétaire, à l'époque, de ce que l'on appelle aujourd'hui «la maison bourgeoise» et dans laquelle se trouve la magnifique Salle des Grenadiers.

L'impression que ces unités firent sur les spectateurs de l'époque fut si générale et si profonde que les autorités décidèrent qu'à l'avenir trois compagnies de grenadiers, levées spécialement pour la fête des Rois, y prendraient chaque année part.

Cette fête populaire disparut en même temps que le régime patricien, lors de la capitulation de Fribourg devant les troupes françaises du général Pijon, le 2 mars 1798.

Apparentés dans le passé aux compagnies expéditionnaires des anciennes abbayes, aux grenadiers de circonstances du jeu des Rois, aux solides permissionnaires des régiments étrangers parmi lesquels se recrutait surtout l'escorte des trois rois, les grenadiers bleus doivent leur existence à la création de la Stadtwacht ou garde urbaine, décrétée par le Conseil des Deux Cents le 18 mars 1749.

Par rapport au lien fédéral qui les liait entre eux, rien n'avait été décidé jusqu'au XVII^e siècle sur la participation militaire des cantons. Il fallut, pour que la Diète s'en occupât, les violations répétées de frontières à l'époque de la guerre de Trente Ans, dans ses périodes danoise et française. Les Suisses sentirent alors la nécessité de posséder une organisation militaire commune: c'est le Défensionnal de Wil mis sur pied par le Conseil de guerre des XIII cantons en 1647. Pour la première fois, il y est question de contingents à fournir par chaque canton. Ce contingent cantonal, élément constitutif de l'armée fédérale, est l'ancêtre direct du 1^{er} contingent de 1804 et 1814. Nous voyons paraître ici, sous une forme plus concrète, le système de l'obligation, née de la solidarité dans un ensemble.

Le contingent se composait de 5 compagnies et chaque compagnie comprenait 120 mousquetaires, 60 piquiers et 20 hallebardiers.

Par suite des menaces que faisait courir à notre indépendance la politique ambitieuse de Louis XIV, surtout la conquête de la Franche-Comté par le Grand Condé en février 1668, la Diète remplaça, en date du 8 mars de la même année, la convention de Wil par le Défensionnal de Baden, accepté et signé par les gouvernements cantonaux le 21 septembre 1673.

Mais c'est en 1804, à la suite de l'imposition aux Suisses par Napoléon Bonaparte, après les événements que l'on sait, de l'Acte de Médiation, que l'on vit la naissance à Fribourg non seulement du 1^{er} contingent mais encore

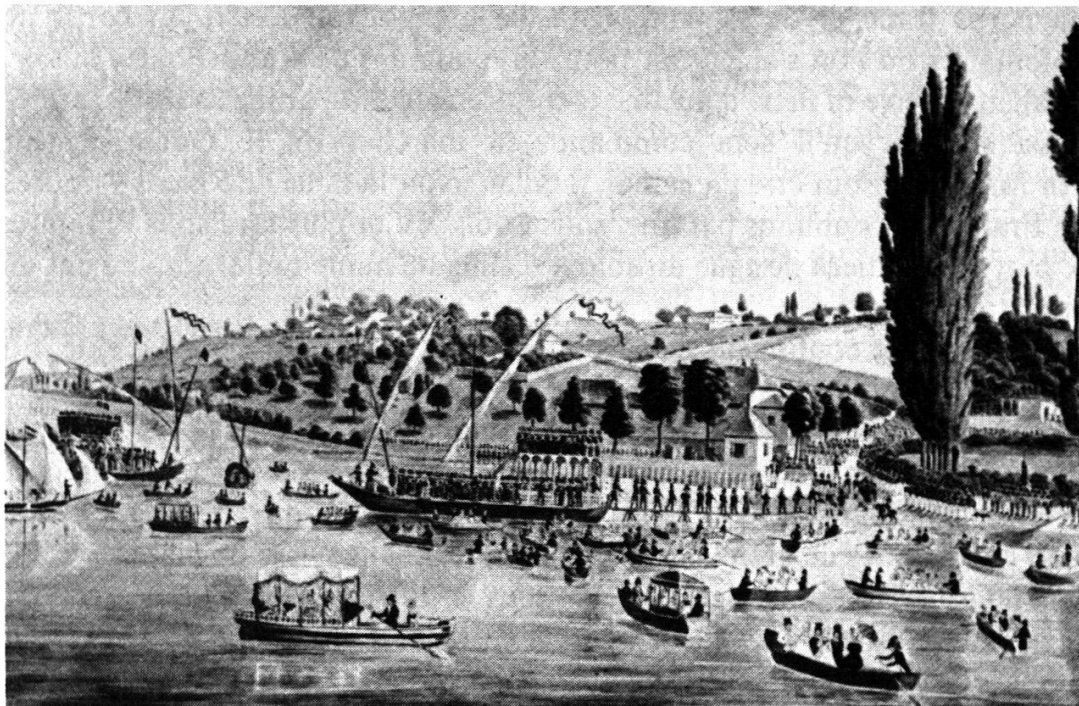
du corps franc et de sa compagnie de grenadiers. C'était un corps de volontaires où l'on s'engageait pour un minimum de 4 ans. Pour y entrer, il fallait «n'être ni flétri d'aucune tache, s'engager à paraître sous les armes aussi souvent qu'il sera commandé, à marcher où le Gouvernement l'ordonnera». Pour être grenadier, il fallait avoir la taille de 5 pieds 4 pouces de France et n'oublions pas que, sous Louis XV et plus tard sous l'Empire, le mot «grenadier» désigne un soldat d'élite, de haute taille, notamment un soldat de la garde.

Le premier contingent de Fribourg, en sa qualité de troupe d'élite, fut envoyé par la Diète fédérale à Kreuzlingen, en 1809, pour y rétablir l'ordre et en 1812 à Liestal et Laufon. Cette même année 1812, le corps franc est dissous, mais les grenadiers qui désiraient continuer à servir rejoignirent le premier contingent fribourgeois. C'est en 1812 aussi que Genève acclama huit compagnies de grenadiers bleus d'un régiment suisse de Napoléon. De là à considérer comme «grenadiers» tous les magnifiques soldats en habits bleus que Fribourg devait leur envoyer en 1814, il n'y avait qu'un pas léger, que les Genevois ont sans doute franchi.

Ainsi, nous voici arrivés en 1814 où Fribourg et ses 1^{ère} et 5^e compagnies du premier contingent, accompagnées d'une compagnie soleuroise, s'en allèrent apporter la liberté à la République de Genève et lui ouvrir les portes de la Confédération. Cet événement a une valeur profonde et une haute signification, car Genève était de langue et de culture françaises, et il importait non seulement de lui tendre une main solide et représentative d'un passé égal au sien: il fallait aussi lui tendre l'oreille et l'accueillir par l'intermédiaire de ce que la Suisse possédait alors de plus «français». Fribourg était, depuis sa fondation, une ville en partie romande. Bien plus, ce canton était à la fois romand et alémanique, donc vraiment représentatif de ce qu'était la Suisse avant et de ce qu'elle serait après.

A la suite de la décision de la Diète fédérale du 21 mai 1814 de faire occuper Genève par une garnison suisse composée donc essentiellement des deux compagnies fribourgeoises susmentionnées et d'une compagnie soleuroise, sous les ordres du lieutenant-colonel Louis Girard, ce fut l'inoubliable débarquement, le 1^{er} juin, au Port-Noir, où les Suisses furent accueillis avec enthousiasme et dans une allégresse sans précédent. Cette occupation faite dans l'amitié confédérale durera jusqu'au 11 août.

C'est cet événement qui est à l'origine de la reconstitution du contingent actuel. En effet, la réapparition d'un corps de grenadiers à Fribourg est née du désir, exprimé par les Genevois, de rappeler, en 1914, à l'occasion du centenaire de leur entrée dans la Confédération, l'instant inoublié du débarquement des Suisses au Port-Noir.



Le débarquement au Port Noir.

Par lettre du 29 mai 1913, le conseiller national Addor, président des fêtes du centenaire, «demanda au Conseil d'Etat fribourgeois la délégation d'un groupe de 50 fribourgeois portant les costumes militaires de l'époque, pour représenter à Genève les 4, 5 et 6 juillet 1914, le contingent fribourgeois de 200 hommes qui fut envoyé par la Diète helvétique pour prendre possession de cette ville en 1814, au nom de la Confédération suisse».

Le canton de Genève a offert une indemnité de 50 francs par homme, soit 2500 francs pour l'équipement de ce groupe. Le major Raymond de Bocard, conservateur des musées artistique et historique de Fribourg, est chargé de mettre ce groupe sur pied. Malgré des démarches auprès des grands costumiers suisses, il dût s'adresser à des tailleurs de Fribourg pour la fourniture d'uniformes identiques à ceux de 1814. Les majestueux bicornes sont ceux des officiers et des fantassins; seuls les sapeurs ont relevé le gros ourson des grenadiers. Le cor des basques est celui des chasseurs. L'habit, la buffleterie, l'armement et l'équipement sont ceux de toute l'infanterie et ceux aussi des grenadiers.

Le major Eugène Vicarino, arrière-petit-fils du sous-lieutenant Antoine Vicarino, de la 1^{re} compagnie de 1814, commandera le contingent. Comme un siècle auparavant, le débarquement aura lieu au Port-Noir, et voici ce

que dit le correspondant de *La Liberté* dans son reportage du 6 juillet 1914:

«Trois grandes barques ornées de drapeaux et de verdure se détachent l'une après l'autre du port de Versoix, saluées chacune par la voix du canon. La première porte le contingent fribourgeois, avec ses hommes superbes en habit bleu, debouts en rangs, l'arme au pied; sur la barque flotte à l'arrière le drapeau noir et blanc. [...]

»Déjà Genève paraît au bout du lac, avec ses quais et les maisons étagées de sa haute ville. Enfin, voici le Port-Noir. Les trois barques se sont mises côte à côte pour aborder. Le quai et les pelouses des campagnes voisines sont animés par une foule incalculable. L'instant est solennel. Même lieu, même décor, mêmes barques, mêmes costumes militaires, même bise, même ciel, même lac, même enthousiasme qu'il y a cent ans!» [...]

Malheureusement, un mois après les grandioses Fêtes de Genève, éclatait la Première Guerre mondiale. Les beaux uniformes bleus, qui n'avaient servi qu'une seule fois, furent remisés dans des coffres et les grenadiers de Fribourg rejoignirent l'armée moderne d'alors, où ils devaient rester quatre ans.

Cependant, les journées de juillet 1914 avaient été si magnifiques, si suggestives aussi, que la Première Guerre mondiale, la longue mobilisation, et même les événements de 1918 n'étaient pas parvenus à en effacer le



Fifres et tambours ouvrent la marche.

souvenir. Le besoin de grandeur, le sens de la beauté et de l'honneur, la nécessité aussi, qui se révélait pressante, de restaurer dans le peuple un plus sain patriotisme, et l'action toujours constructive d'une vraie camaraderie firent alors leur effet: douze grenadiers de 1914 se réunirent, le 22 décembre 1919, au restaurant des Merciers à Fribourg pour recréer le contingent.

Le capitaine Henri de Boccard en fut nommé commandant et, quelques jours après, le contingent participait à la réception solennelle de Jean-Marie Musy, premier conseiller fédéral fribourgeois.

Rien ne se passa ensuite jusqu'en 1923, où le colonel Léo de Meyer fut élu nouveau commandant et où le contingent participa au Tir cantonal de Morat puis, en 1924, au Tir fédéral d'Aarau, à l'inauguration du nouveau pont de Zähringen et, en décembre, à la réception de M. Musy, nouveau président de la Confédération.

On constate que, depuis cette année 1924, les grenadiers sont présents à chaque manifestation officielle et qu'ils font partie intégrante de la vie fribourgeoise.

Permettez-nous, dès lors, de résumer en quelques lignes et citations les principales prestations et hauts faits qui marquèrent la vie du contingent jusqu'en 1964, étape importante et année de sa désignation comme «Garde d'honneur officielle des autorités fribourgeoises»:

- 1928 Le vieux drapeau du contingent de 1814, qui avait été ressorti en 1914, est consumé par les flammes lors de l'incendie de l'arsenal.
- 1931 Le capitaine Léopold Daler est élu commandant.
Le 5 juillet, Fribourg célèbre le 450^e anniversaire de son entrée dans la Confédération; le contingent sera bien sûr de la fête et étrennera son nouveau drapeau.
- 1934 Tir fédéral à Fribourg.
Lumineuse journée du 15 juillet, où le contingent fait bénir son nouveau drapeau par Mgr Besson, puis, du 20 juillet au 6 août, fastes du Tir fédéral où presque chaque jour le contingent, au complet ou en sections, est mis sur pied pour participer à toutes les manifestations officielles.
- 1935 Foire des vins à Vevey, Congrès des catholiques suisses à Fribourg et, surtout, Journée fribourgeoise au Comptoir Suisse à Lausanne.
- 1937 Journée officielle du Tir cantonal à Guin et manifestation à l'occasion de la béatification de Nicolas de Flue.
- 1938– Nombreux services d'honneur avant que n'éclate la Seconde Guerre
1939 mondiale durant laquelle les prestations furent limitées, le contingent n'étant convoqué qu'avec un effectif réduit.
- Dès Le contingent s'organise à nouveau, adopte un Cérémonial de
1947 réception et organise en 1950 le premier Passage sous les drapeaux (prestation de serment des nouvelles recrues).

- 1951 Démission du cdt Léopold Daler et élection, pour le remplacer, du colonel Paul Wolf.
- 1952 Premier voyage officiel à l'étranger. Le contingent se rend aux Fêtes du Rhône à Valence.
- 1954 Célébration le 13 juin du 150^e anniversaire de la création du 1^{er} contingent fribourgeois et du 40^e anniversaire de sa reconstitution.
Fête mémorable au cours de laquelle se déroulera un passage sous les drapeaux et à laquelle participeront, outre la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, toutes les autorités et les sociétés patriotiques de Fribourg.
Depuis 1954, nous retrouverons le contingent à toutes les manifestations officielles se déroulant à Fribourg, de même qu'à de nombreuses prestations en Suisse et même à l'étranger (Fêtes d'octobre à Munich en 1959, Fêtes d'Annecy en 1960, Jeux d'automne de Dijon en 1961 où le contingent remportera le Collier de bronze, Vichy en 1964, Ham-sur-Eure en Belgique 1963).
- 1955 Pour succéder au cdt Paul Wolf, trop absorbé par ses obligations d'officier de carrière, il est fait appel, comme commandant, au cap-adj Paul Maradan.
- 1961 A l'assemblée générale du 2 mars, le cdt Paul Maradan dépose son mandat et son successeur est élu en la personne du major Louis Bulliard, officier dans le contingent.

Garde d'honneur officielle des autorités supérieures du Canton de Fribourg

L'année 1964 marque pour le contingent un tournant important puisque, cette année-là, non seulement il participa

- au 150^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération,
 - au cortège du Centenaire de l'ASSO,
 - au 125^e anniversaire de la fanfare du Collège Saint-Michel,
 - à l'inauguration du nouvel uniforme du Corps de musique de Landwehr,
- mais, surtout, il fut décidé d'équiper le contingent pour le tir à blanc et à balle de manière à pouvoir tirer des salves d'honneur selon l'ordonnance de l'infanterie fribourgeoise promulguée par les Petit et Grand Conseils le 2 mars 1790. Le gren Albert Schacher, armurier du contingent, remet pour cela minutieusement en état toutes les armes du corps qui sont à l'ordonnance de 1774-1777.

1964 sera cependant surtout l'année de son jubilé et de sa promotion historique, par arrêté du Conseil d'Etat du 2 octobre, au titre de Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg.

La manifestation marquant cette promotion, et à laquelle assistait le Conseil d'Etat *in corpore* fut rehaussée par la présence de la Compagnie des

Vieux-Grenadiers de Genève, par les Volontaires d'Ham-sur-Eure en Belgique, par le Corps de musique de Landwehr et par de très nombreuses personnalités; elle se déroula sur la place de l'Hôtel-de-Ville et reste pour tous ceux qui ont eu l'honneur d'y participer un grand souvenir.

Cette promotion devait aussi marquer l'avenir du contingent, car nombre de ses prestations en dépendent; le Conseil d'Etat peut en effet le commander par ordre de marche pour certaines manifestations: c'est la cas en particulier de l'assermentation des autorités cantonales, de la procession de la Fête-Dieu, de réceptions diverses.

Cette charge et cet honneur ne l'ont cependant pas empêché de prolonger et d'affermir les liens d'amitié qui se sont tissés au cours des ans avec les sociétés patriotiques, les autorités civiles et militaires, la population fribourgeoise. Il se fait un honneur aussi, chaque fois qu'il y est invité, d'être le digne ambassadeur de Fribourg lors de manifestations nationales ou internationales, tant en Suisse qu'à l'étranger, où il fit, par exemple, grande impression à Paris en 1970, à la Cité du Vatican et à Rome en 1978, à Calais en 1979 et également auprès des nombreuses villes des Zähringen: Fribourg-en-Brisgau, Neuenburg am Rhein, Villigen, Berthoud, Thoune, Morat, Rheinfelden, où l'avaient délégué les autorités communales de Fribourg.



La salve.

Ces dernières années, le nombre des prestations du contingent (comme prestations comptent uniquement les sorties en uniforme), a varié entre 15 et 20 par année. En cette année jubilaire de 1981, nous notons déjà jusqu'à ce jour les mises sur pied suivantes:

4 janvier	Ouverture des fêtes du 500 ^e et apéritif des Rois	Contingent
30 janvier	Promotion ESO subs, à Fribourg	sct Hertig
31 janvier	Promotion ESO cyc 26 à Drognens	sct Wassmer
11 mars	Prise d'armes et conférence du prof. Ruffieux	Contingent
21 mars	Bénédiction du drapeau de l'ARTM à Neyruz	sct Schuwey
12 avril	Prestation de serment et bénédiction du drapeau du Cadre Noir et Blanc	Contingent
1 ^{er} mai	Assemblée suisse des carabiniers à Fribourg	Contingent
3 mai	Fête des musiques de la Glâne à Rue	sct Hertig
21 mai	Prise du drapeau du bat EFA ad'h. 8 à Valruz	sct Schuwey
24 mai	Réception et cortège des villes de Zähringen à Fribourg	Contingent
18 juin	Fête-Dieu à Fribourg	porteurs de fusils
20 juin	Réception de la délégation de Nova Friburgo à Estavayer-le-Lac	Contingent
21 juin	Culte et cortège des Fribourgeois de l'extérieur, à Fribourg	Contingent
27 juin	Séance extraordinaire du Grand Conseil, Réception des autorités fédérales et acte officiel du 500 ^e à Fribourg	Contingent
28 juin	Culte et cortège du 500 ^e	Contingent
3 juillet	Promotion de l'E.Sgtm à Thoune	Contingent

Comme vous le constatez, être aujourd'hui membre du Contingent des grenadiers fribourgeois demande de la part de chacun, du commandant au tambour, un engagement certain car, s'il veut faire honneur non seulement à la tradition qu'il représente, mais aussi à son mandat de garde d'honneur des autorités, il doit avoir une présentation impeccable, connaître à fond le

maniement de son arme et savoir se présenter dans n'importe quelle situation. Et cela ne s'acquiert de surcroît qu'au cours d'exercices et d'entraînements.

Relevons, au terme de cet historique, qu'en 1972, le cdt Louis Bulliard céda le commandement au cap, aujourd'hui lieutenant-colonel André Liaudat.

H.C.

